

## LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : UN PAYS EN PLEIN ESSOR, DES COOPÉRATIONS À ENCOURAGER

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Caraïbes en République dominicaine

23 au 27 avril 2019

Une délégation du groupe d'amitié France-Caraïbes conduite par Mme Hélène Conway-Mouret, présidente, et composée de Mme Mireille Jouve et M. Maurice Antiste, membres du groupe d'amitié, s'est rendue en République dominicaine du 23 au 27 avril 2019. Il s'agissait de la première visite d'une délégation du groupe d'amitié dans le pays qui compte une importante communauté française – plus de 4 000 ressortissants français inscrits au registre de l'ambassade et probablement le double en présence effective. L'objectif de ce déplacement était de nouer des relations avec les autorités politiques et d'acquérir une meilleure connaissance des enjeux actuels.

Le renforcement de la coopération régionale en était également un axe fort, en raison des problématiques partagées avec les collectivités françaises voisines de la République dominicaine.

#### ***I. Renforcer les liens politiques bilatéraux***

##### **A – Des rencontres politiques au plus haut niveau**

Le dialogue politique franco-dominicain s'est densifié au cours des dernières années, avec des échanges de niveau ministériel. Dans ce contexte très favorable, la délégation du groupe d'amitié a été reçue longuement par M. Danilo Medina, Président de la République, dans le cadre d'un entretien fructueux. Elle a également rencontré le ministre des relations extérieures, M. Miguel Vargas. Ces entretiens ont été l'occasion d'aborder la relation avec Haïti. Le président a notamment indiqué l'intérêt que pourraient trouver les deux pays au développement d'infrastructures sur la zone frontalière, et a évoqué un projet de création d'un hôpital, côté haïtien, que l'État dominicain pourrait doter en personnel. Sur le plan

diplomatique, il a également été question des liens avec ses partenaires tant historiques – les États-Unis, l'Espagne, le Mexique – que plus récents, tels que la Chine, ainsi que de la place de la République dominicaine dans son environnement régional.



*Avec M. Danilo Medina, Président de la République, et M. Didier Lopinot, ambassadeur de France*

À cet égard, le président et le ministre des relations extérieures ont tous deux rappelé la tentative de médiation de la République dominicaine dans la recherche d'une solution politique au Venezuela en 2018. Le président a alerté, à l'instar de l'exemple cubain, sur le risque d'escalade que pourrait provoquer l'adoption de sanctions contre le régime en place.

Cet entretien a également été l'occasion d'aborder l'entrée, en janvier 2019, de la République dominicaine au Conseil de sécurité des Nations Unies, en tant que membre non permanent. La délégation sénatoriale s'est ainsi félicitée du climat de confiance dans lequel travaillent nos deux pays, comme l'atteste le large partage d'informations avec l'État dominicain. Les sénateurs ont souligné la qualité du dialogue qui caractérise la relation franco-dominicaine, très favorable au développement de nouvelles coopérations.

Compte tenu de sa situation géographique, la République dominicaine se situe en première ligne s'agissant de la lutte contre le narcotrafic. Le vice-amiral Félix Alburquerque Comprés, président de la direction nationale de lutte contre la drogue (DNCD), que la délégation a pu rencontrer, a ainsi évoqué les problématiques et les outils de lutte contre ces activités. Il a fait valoir le succès récent qu'a constitué une saisie réalisée grâce à la coopération avec la police française, confirmant le rôle déterminant de l'échange de renseignements dans la résolution de ces enquêtes. La République dominicaine est également confrontée aux effets collatéraux du trafic : l'augmentation de la délinquance et du trafic d'armes est la conséquence directe de l'écoulement d'environ 15 % de cocaïne par le pays.



La délégation avec M. P. Pérez, président du Sénat

S'agissant d'une première visite en République dominicaine, la rencontre avec les parlementaires constituait une priorité pour la délégation. Cette dernière a ainsi été reçue par le président du Sénat, M. Reinaldo Pared Pérez, dans le cadre d'un entretien permettant d'évoquer les élections présidentielles qui se tiendront en 2020, ainsi que le système électoral dominicain et les questions de parité.



Mme Conway-Mouret et M. Victor Suarez, président du groupe d'amitié

La délégation a par ailleurs été accueillie par les groupes d'amitié de la Chambre des députés et du Sénat, dans le cadre d'un déjeuner de travail très chaleureux. Les parlementaires dominicains ont plaidé pour le renforcement des possibilités

d'échanges universitaires et la promotion du français, *via* notamment une plus grande ouverture du lycée français de Saint-Domingue à la population locale. M. Antiste s'est également interrogé sur le rôle moteur que pourrait tenir la République dominicaine dans la recherche d'une plus grande unité au sein de la Caraïbe, notamment sur le plan culturel. Les sénateurs ont émis le vœu de recevoir à leur tour leurs homologues du groupe d'amitié de la République dominicaine afin de poursuivre et d'intensifier ces échanges interparlementaires.

## B – Culture et francophonie, pierre angulaire de la relation franco-dominicaine

Très francophile, la République dominicaine accueille quelque 5 000 Français, dont la délégation sénatoriale a pu constater le dynamisme lors d'une réception organisée à la résidence de France pour la communauté française. La délégation s'est également entretenue avec les conseillers consulaires, qui ont évoqué les difficultés auxquelles sont confrontés les Français au quotidien.

La présence française s'appuie également sur le réseau des **quatre Alliances françaises** – dont la principale est située à Saint-Domingue – et sur le **Lycée français**, deux structures dont la vocation première est de promouvoir l'apprentissage du français.

L'Alliance française met à disposition de ses quelque 2 200 apprenants par an des infrastructures que la délégation a pu visiter : 25 salles de classes, une librairie, une médiathèque et le studio de RFI Santo Domingo. La scolarisation au lycée français constitue souvent l'étape préalable à une éventuelle poursuite des études sur le territoire français. Il s'agit d'un élément majeur dans la diffusion de la langue française, les Dominicains représentant en effet un peu plus de 45 % des 650 élèves.

Dans le cadre d'un entretien avec les responsables de l'université autonome de Saint-Domingue, le sénateur Maurice Antiste a pris connaissance des coopérations existant avec le « pôle Martinique » de l'université des Antilles.

Par ailleurs, la délégation s'est, rendue au Centro Leon, musée et centre culturel emblématique situé à Santiago de los Caballeros, deuxième ville du pays. Les sénateurs ont salué le projet artistique mis en œuvre ainsi que le dynamisme des échanges culturels autour de prêts d'œuvres et de résidences croisées d'artistes, notamment avec le *Memorial ACTe*, en Guadeloupe, et avec *Tropiques Atrium*, en Martinique. Les sénateurs ont vivement encouragé les projets actuels de recherche de nouveaux

partenariats avec de nombreux musées français.

Enfin, la délégation a eu l'honneur d'être associée à la cérémonie du don d'une toile d'un peintre français, Michel Bizet, à la Chambre des députés.

## **II. Un pays au dynamisme affirmé : quelques exemples de projets emblématiques**

La République dominicaine jouit d'un environnement politique stable contribuant à sa bonne santé économique, avec un taux de croissance moyen de 5,4% sur 25 ans. Que cela soit sur le plan de l'ingénierie économique, de l'urbanisme ou de l'environnement, les sénateurs ont pu constater, à travers les différentes visites effectuées, le caractère souvent innovant des solutions retenues.

### **A – Une économie innovante**

La France constitue un partenaire de référence en tant que 8<sup>ème</sup> investisseur étranger en 2017. Elle dispose d'une trentaine de filiales présentes dans le pays, dont de grands groupes dans les secteurs de l'industrie, des transports, des services aéroportuaires, des carburants, des énergies renouvelables, de la gestion de l'eau et de l'assainissement, de la grande distribution... La délégation a eu l'occasion d'échanger avec des représentants de ces entreprises dans le cadre d'une rencontre avec les conseillers du commerce extérieur de la chambre de commerce et d'industrie franco-dominicaine qui ont pu témoigner du dynamisme de l'économie locale.



*Échange avec les acteurs de la zone franche*

Les sénateurs se sont rendus sur le site de la plus grande zone franche industrielle du pays, le parc Victor Espaillet Mera, qui concentre plus de 80 entreprises employant plus de 20 000 salariés sur une superficie de 1,2 millions de m<sup>2</sup>. Les responsables du site ont présenté le fonctionnement de la zone franche, qui allie recherche de la stabilité de la main-d'œuvre, à travers le développement d'une offre de services de proximité de qualité

(transports, centre de santé, traitement des eaux, logements), et gains de compétitivité pour les entreprises localisées sur place, en proposant une offre de formation ou des outils tels qu'un incubateur d'entreprises. La délégation a visité une fabrique de cigares, qui constitue un des exemples de ces entreprises françaises qui ont réussi en République dominicaine.

### **B – Aménagement urbain et développement des transports : des réponses à une pression urbaine toujours plus forte**

Afin de répondre aux défis de la croissance urbaine de la capitale, qui compte plus de 3,5 millions d'habitants, un programme d'aménagement territorial et de mobilité urbaine a été développé à l'initiative du président Danilo Medina. Les sénateurs se sont ainsi rendus sur le site de relogement des habitants du quartier de la Barquita, déplacés en raison de la vulnérabilité de cette zone aux inondations. Ce projet, financièrement porté par l'Agence française de développement (AFD), comporte entre autres un volet de désenclavement, à travers le développement des transports, et un volet relogement. Les sénateurs ont notamment salué l'accompagnement social proposé aux personnes déplacées dans le cadre de ce projet.

Dans la région Est de la capitale, qui connaît d'importantes difficultés de circulation, des solutions innovantes ont été mises en œuvre. Ainsi, la délégation a pu se rendre dans le métro et au téléphérique de Saint-Domingue, tous deux de construction française. Le métro de la capitale comporte deux lignes mises en service en 2009 et 2013, sur un total de 27,5 km, qui connaissent un franc succès auprès des usagers (200 000 passagers/jour). Les sénateurs ont salué l'approche multimodale des réseaux, un seul ticket étant requis pour utiliser le métro et le téléphérique.

Les besoins croissants en transports publics sont à l'origine des actuels projets d'extension de capacité de la ligne 1 du métro et de la construction d'une deuxième ligne de téléphérique, qui vise à désenclaver l'Ouest de la capitale. Le projet, particulièrement ambitieux, prévoit un tracé de 11 km de long pour un débit supérieur à ceux aujourd'hui constatés sur les lignes les plus rapides. La délégation a rappelé, à l'occasion de son entretien avec le président de la République, M. Danilo Medina, l'expertise et le savoir-faire des entreprises françaises dans ce secteur.

### **C – La préservation du patrimoine naturel**

Les questions environnementales constituaient également l'un des thèmes de travail de ce déplacement. La délégation a ainsi rencontré

l'association Plan sierra, porteuse d'un projet initié en 2009 et financé par l'AFD, visant à reboiser la région montagneuse de la Cordillère centrale, protéger les sols et valoriser les ressources naturelles, notamment en eau, sur cette zone stratégique. En effet, les massifs montagneux de l'île ont subi une forte érosion des sols en raison d'une exploitation forestière intensive pendant presque 40 ans, jusqu'en 1967, date à laquelle l'État a formellement interdit tout abattage d'arbre et a ordonné la fermeture des scieries sur l'ensemble du territoire.

La délégation a pu observer les effets très positifs de ce projet tant sur le plan environnemental - qui a permis de préserver les ressources naturelles de la Sierra - que social, le projet ayant contribué à l'amélioration du niveau de vie des habitants. Les sénateurs ont noté le rôle essentiel des acteurs locaux dans la mise en œuvre du plan. Ce dernier s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de coopération entre le public et le privé, associant également la société civile, les universités et organismes internationaux. Les sénateurs ont également pu apprécier l'évolution du Plan Sierra, prévoyant un partage d'information dans sa troisième phase, l'expérimentation ne pouvant à ce stade être étendue au-delà de l'actuel périmètre. Le sénateur Maurice Antiste a salué la mise en œuvre de ce plan et a appelé les responsables à en exporter le modèle.

Toujours en matière environnementale, les sénateurs se sont également intéressés à la lutte contre les algues sargasses, qui constituent un véritable fléau pour les pays de la Caraïbe. Dans un pays où le tourisme est un atout majeur du développement économique, la préservation des côtes constitue une priorité.

Les sénateurs ont fait le point sur l'état de la recherche avec le président du Conseil national pour le changement climatique ainsi qu'avec les vice-ministres du tourisme et de l'environnement, des chercheurs et d'autres acteurs concernés par le phénomène. La délégation, qui a pu constater sa dimension régionale, a appelé à une collaboration sur ce sujet, notamment en y associant l'État dominicain lors du sommet consacré aux sargasses en octobre prochain à la Guadeloupe.

Par ailleurs, lors de ses nombreux échanges institutionnels, la délégation a également eu l'occasion de rappeler l'expertise des entreprises françaises présentes dans des secteurs stratégiques sur le plan de la qualité environnementale, qui restent à développer en République dominicaine, notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Son poids économique, sa situation géographique dans la Caraïbe et son affirmation sur la scène internationale sont autant d'atouts pour la République dominicaine, qui apparaît à ces divers titres comme un partenaire important. La délégation s'est félicitée de la qualité des échanges et de l'accueil très chaleureux qui lui a été réservé. Les sénateurs ont formé le vœu que les liens existants puissent se renforcer, et que d'autres coopérations évoquées tout au long de la mission puissent se réaliser. Sur le plan régional, avec les collectivités françaises des Amériques, les échanges universitaires et culturels, contre les sargasses et plus généralement contre le changement climatique sont autant de sujets et de problématiques d'intérêt commun sur lesquels une coopération entre nos deux pays doit être encouragée.

#### Composition de la délégation

		
<b>Mme Hélène CONWAY-MOURET</b> Présidente du groupe Sénatrice représentant les Français établis hors de France (SOCR)	<b>Mme Mireille JOUVE</b> Membre du groupe Sénatrice des Bouches-du-Rhône (RDSE)	<b>M. Maurice ANTISTE</b> Membre du groupe Sénateur de la Martinique (SOCR)
<b>Composition du groupe d'amitié :</b> <a href="http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_642.html">http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_642.html</a>		